



Specimen label for information purposes only. The Scotts Company makes no representations as to the accuracy of this label. It is the responsibility of the user to read and follow the label attached to the pesticide product container.

GROUP 14 FUNGICIDE

Truban® 30 WP

Net Contents: 907 g

Stock # 95705

FUNGICIDE 30% WETTABLE POWDER

For control of damping-off, root and stem rot diseases caused by Pythium and Phytophthora in ornamental and nursery plants. For control of Pythium Crown and Root Rot on golf course greens.

GUARANTEE:

Etridiazole..... 30%

COMMERCIAL

DANGER  **POISON**

READ THE LABEL AND ATTACHED BOOKLET BEFORE USING REGISTRATION NO. 11460 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

WARNING: Directions for use and cautionary statements should be carefully followed. Read the label and the booklet before using.

FIRST AID:

If swallowed: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give any liquid to the person. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

If inhaled: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

If on skin or clothing: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If in eyes: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

PRECAUTIONS:

KEEP OUT OF THE REACH OF CHILDREN. HAZARD TO HUMANS AND DOMESTIC ANIMALS. Keep children and pets out of treated areas during application. WARNING! HARMFUL IF SWALLOWED, inhaled or absorbed through skin. Repeated contact may be harmful. Always wear protective clothing and respirator when mixing and applying pesticides. May cause skin irritation. Avoid breathing dust or spray mist. Avoid contact with skin, eyes and on clothing. Wash thoroughly with soap and water after handling. Wash contaminated clothing

before re-use. Do not contaminate feed or food. Do not use on crops to be used for food or store near feed or foodstuff. Do not contaminate domestic, irrigation or recreational waters. Do not use on sensitive plants. Do not mix with other pesticides or fertilizers. This product is toxic to fish. Do not apply directly to water. Do not contaminate water by cleaning of equipment or disposal of wastes.

PHYSICAL OR CHEMICAL HAZARDS: Do not use or store near heat or open flame.

For mixers, loaders and applicators (except as dry soil mix): Wear coveralls over long pants and long-sleeved shirt, shoes plus socks, chemical-resistant gloves and a full-face NIOSH-approved respirator when mixing, loading or applying the wettable powder; wear a chemical-resistant apron when mixing, loading and cleaning equipment.

For mixers, loaders and applicators as a dry soil mix: Wear a long-sleeved shirt, long pants, shoes plus socks, chemical-resistant gloves and a NIOSH-approved respirator during dry application to dry soil.

For mixers, loaders, and applicators of TRUBAN® Fungicide 30% Wettable Powder as well as handlers of treated soil and media: This product is highly volatile. Continuous ventilation is required whenever the product, treated soil or treated planting media are being handled indoors.

ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS:

This product contains a petroleum distillate which is moderately to highly toxic to aquatic organisms. Avoid contamination of aquatic systems during application. Do not contaminate these systems through direct application, disposal of waste or cleaning equipment.

To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats, consider the characteristics and conditions of the site before treatment. Site characteristics and conditions that may lead to runoff include, but are not limited to: heavy rainfall, moderate to steep slope, bare soil, poorly draining soil (e.g. soils that are compacted, fine textured or low in organic matter such as clay).

Avoid application of this product when heavy rain is forecast.

Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative strip between the treated area and the edge of the water body.

Do not allow effluent from greenhouses containing this product to enter lakes, streams, ponds or other waters. For guidance, contact the Provincial Regulatory Agency.

TOXICOLOGICAL INFORMATION: Treat symptomatically.

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only

If you have any questions regarding the use of this product, call TOLL FREE 1-800-492-8255

Scotts-Sierra Crop Protection Company • 14111 Scottslawn Rd., Marysville, OH 43041 U.S.A.

© 2009 The Scotts Company LLC. World rights reserved.

in accordance with the directions on the label. It is an offense under the Pest Control Products Act to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

**DIRECTIONS FOR USE
FOR PROFESSIONAL USE ONLY.**

Do not enter or allow worker entry into treated areas during the restricted entry interval of 12 hours.

TURF: Golf Course Greens

Rate: 142 g product/100 m²; apply in 20L water/100 m². Do not apply more than 4.26 kg a.i./ha.

Apply when symptoms of Pythium Crown and Root Rot first appear and again after 10 days. A minimum of 10 days is required between applications. Do not apply more than twice per season.

DO NOT apply this product directly to freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs, ditches and wetlands), estuaries or marine habitats.

DO NOT contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposing of wastes.

DO NOT apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty.

DO NOT apply this product by air.

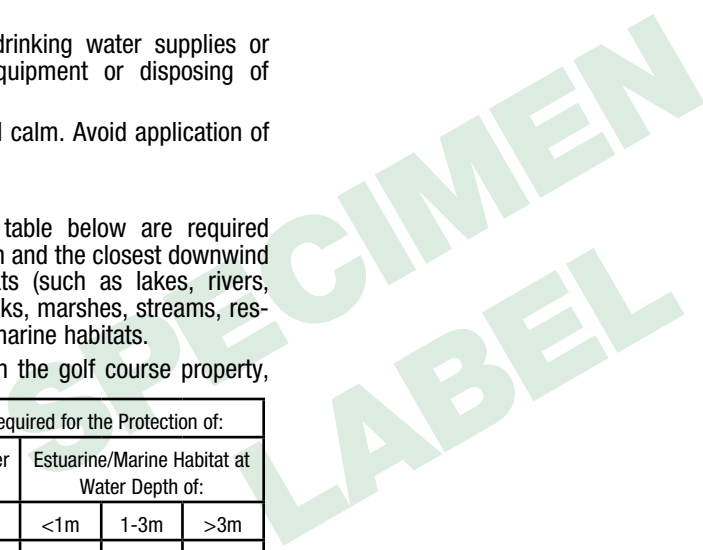
The buffer zones specified in the table below are required between the point of direct application and the closest downwind edge of sensitive freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands) and estuarine/marine habitats.

Self-contained bodies of water within the golf course property,

TRUBAN® Fungicide 30% Wettable Powder is a soil fungicide for the control of damping-off, root and stem rot diseases caused by Pythium and Phytophthora. It may be used at time of seeding and transplanting as a soil mix or as a drench for control of these problem fungi in greenhouses.

TRUBAN Fungicide 30% Wettable Powder suspensions in water should be constantly agitated to assure uniform application of material. TRUBAN Fungicide 30% Wettable Powder suspensions need not be protected from light. Use at recommended rates. Overdosage may result in toxicity to sensitive plants. If plants are suspect of being sensitive, apply fungicide to a small number to insure safety. TRUBAN Fungicide 30% Wettable Powder should not be mixed with other pesticides or nutrients.

Thoroughly rinse TRUBAN Fungicide 30% Wettable Powder residues out of all equipment after use.



Method of Application	Buffer Zone (metres) Required for the Protection of:					
	Freshwater Habitat at Water Depths of:			Estuarine/Marine Habitat at Water Depth of:		
	<1m	1-3m	>3m	<1m	1-3m	>3m
Field sprayer	80	30	10	20	5	3
Field sprayer with shrouds	25	10	3	5	2	1
Field sprayer with cones	55	20	5	15	4	2

e.g., ponds with no inflow or outflow of water, do not require buffer zones.

ORNAMENTALS:

PLANT TYPE	REMARKS																								
<p>BEDDING PLANTS</p> <table border="0"> <tr> <td>Ageratum</td> <td>Impatiens</td> </tr> <tr> <td>Alyssum</td> <td>Marigold</td> </tr> <tr> <td>Aster</td> <td>Pansy</td> </tr> <tr> <td>Balsam</td> <td>Petunia</td> </tr> <tr> <td>Begonia</td> <td>Portulaca</td> </tr> <tr> <td>Calendula</td> <td>Salvia</td> </tr> <tr> <td>Carnation</td> <td>Snapdragon</td> </tr> <tr> <td>Celosia</td> <td>Stokesia</td> </tr> <tr> <td>Coleus</td> <td>Verbena</td> </tr> <tr> <td>Dahlia</td> <td>Vinca</td> </tr> <tr> <td>Dianthus</td> <td>Zinnia</td> </tr> <tr> <td>Foxglove</td> <td></td> </tr> </table>	Ageratum	Impatiens	Alyssum	Marigold	Aster	Pansy	Balsam	Petunia	Begonia	Portulaca	Calendula	Salvia	Carnation	Snapdragon	Celosia	Stokesia	Coleus	Verbena	Dahlia	Vinca	Dianthus	Zinnia	Foxglove		<p align="center">BEDDING PLANTS (Soil 5 cm to 8 cm deep)</p> <p>Mix 150-225 g of TRUBAN® Fungicide 30% Wettable Powder with 600 L of water and apply to 100 sq. m of bed area and use at time of seeding and transplanting. Irrigate immediately with additional water equal to at least half of the volume of the fungicidal drench for improved soil penetration of the fungicide. Re-treat at 4-8 week intervals if additional applications are necessary.</p>
Ageratum	Impatiens																								
Alyssum	Marigold																								
Aster	Pansy																								
Balsam	Petunia																								
Begonia	Portulaca																								
Calendula	Salvia																								
Carnation	Snapdragon																								
Celosia	Stokesia																								
Coleus	Verbena																								
Dahlia	Vinca																								
Dianthus	Zinnia																								
Foxglove																									
<p>FOLIAGE PLANTS</p> <p>Aglaonema Anthurium Chinese Evergreen Dieffenbachia Echeveria Nephthytis Peperomia Pilea Pothos Philodendron</p>	<p align="center">BENCH PLANTINGS of tropical FOLIAGE PLANTS (Peat and other high organic growth media 15 cm deep)</p> <p>Mix 600-900 g TRUBAN Fungicide 30% Wettable Powder with 1200 L of water and apply to 100 sq. m of bench area. Irrigate immediately with additional water equal to at least half of the volume fungicidal drench for improved soil penetration of the fungicide. Re-treat at 2-3 month intervals to maintain disease control.</p> <p align="center">BEDGROWN PLANTS</p> <p>Mix 225-750 g TRUBAN Fungicide 30% Wettable Powder with 1200 L of water per 100 sq. m or apply in sufficient amount to saturate the soil mixture. Re-treat at 4-12 week intervals if necessary.</p>																								
<p>CONTAINER & BEDGROWN</p> <p><u>Herbaceous</u> Chrysanthemum Easter Lily</p> <p><u>Woody</u> Arctostaphylos Ceanothus Poinsettia Rhamnus Rhododendron</p>	<p align="center">CONTAINER & BEDGROWN PLANTS</p> <p>Mix 600-900 g of TRUBAN Fungicide 30% Wettable Powder with 1200 L of water per 100 sq. m or apply in sufficient amount to saturate the soil mixture. Irrigate immediately with additional water equal to at least half the volume of fungicidal drench for improved soil penetration of the fungicide. Re-treat at 4-12 week intervals if necessary.</p>																								
<p>DRY SOIL MIX for Plants Listed Above: Mix 55-110 g of TRUBAN Fungicide 30% Wettable Powder with each cu. m soil mixture. Ingredients for the soil mix should be free of large lumps and dry enough to prevent agglomeration during mixing. (Improved uniformity of blending will be assured if the TRUBAN Fungicide 30% Wettable Powder is pre-mixed with about five times its volume of dry soil.) Re-treat if needed as indicated under appropriate soil drench recommendations.</p>																									

RESISTANCE-MANAGEMENT RECOMMENDATIONS:

For resistance management, please note that TRUBAN® Fungicide 30% Wettable Powder contains a Group 14 fungicide. Any fungal population may contain individuals naturally resistant to TRUBAN Fungicide 30% Wettable Powder and other Group 14 fungicides.

A gradual or total loss of pest control may occur over time if these fungicides are used repeatedly in the same fields. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.

To delay fungicide resistance:

- Where possible, rotate the use of the TRUBAN Fungicide 30% Wettable Powder or other Group 14 fungicides with different groups that control the same pathogens.
- Fungicide use should be based on an IPM program that includes scouting, historical information related to pesticide use and crop rotation and considers cultural, biological and other chemical control practices.
- Monitor treated fungal populations for resistance development.

- If disease continues to progress after treatment with this product, do not increase the use rate. Discontinue use of this product, and switch to another fungicide with a different target site of action, if available.
- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance-management and/or IPM recommendations for specific crops and pathogens.
- For further information and to report suspected resistance, contact the Scotts-Sierra Crop Protection Company at 800-492-8255 or at www.scottspro.com.

DISPOSAL:

Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank. Follow provincial instructions for any required additional cleaning of the container prior to its disposal. Make the empty container unsuitable for further use. Dispose of the container in accordance with provincial requirements. For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

TRUBAN® is a registered trademark of OMS Investments, Inc.

SPECIMEN LABEL



Scotts-Sierra Crop Protection Company
14111 Scottslawn Rd.
Marysville, OH 43041
www.scottspro.com

© 2009 The Scotts Company LLC. World rights reserved.
Product of U.S.A.

This specimen label is provided for general informational purposes only. The Scotts Company makes no claims, representations, or warranties, whether express or implied, with respect to the completeness, accuracy, or reliability of this label or the information contained herein, nor with respect to its compliance with any laws, regulations, and/or regulatory requirements. The information on this specimen label may vary from the actual information on the applicable Pest Control Products Act pesticide label for the specific product you intend to use. It is the responsibility of all persons using a pesticide product to read and follow the Pest Control Products Act label attached to such pesticide product and to comply with all federal, provincial, and local laws and regulations relating to the use of such pesticide product.



Cette étiquette pour échantillon est offerte à titre d'information uniquement. The Scotts Company ne saurait être tenue responsable de l'exactitude de cette étiquette. L'utilisateur a l'obligation de lire et suivre les instructions de l'étiquette réelle du contenant de pesticide.

GRUPE 14 FONGICIDE

Truban® 30 WP

Contenu net: 907 g

Stock # 95705

FONGICIDE 30 % POUDRE MOUILLABLE

Pour supprimer la fonte des semis et la pourriture des racines et de la tige dues aux Pythium et Phytophthora dans les plantes ornementales et les pépinières. Pour la suppression de la pourriture pythienne du collet et des racines sur les verts de golf.

GARANTIE :

Etridiazole..... 30 %

COMMERCIAL

DANGER  **POISON**

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'EMPLOI
N° D'HOMOLOGATION 11460 LOI SUR LES PRODUITS
ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT: Le mode d'emploi et les avis de précaution doivent être observés à la lettre. Lire l'étiquette et le livret avant l'emploi.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils pour le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. TOXIQUE POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES. Pendant l'application, garder les enfants et les animaux domestiques loin des zones traitées. AVERTISSEMENT! TOXIQUE SI INGÉRÉ, inhalé ou absorbé par la peau. Un contact répété peut être nocif. Toujours porter des vêtements de protection et un respirateur lors du mélange et de l'application de pesticides. Peut provoquer une irritation cutanée. Éviter d'inhaler les poussières ou les embruns de pulvérisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien laver à l'eau savonneuse suite à la manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas contaminer la nourriture destinée à la consommation humaine ou animale. Ne pas utiliser sur les cultures qui serviront de nourriture. Ne pas l'entreposer près de la nourriture destinée à la consommation humaine ou animale. Ne pas contaminer les eaux à usage domestique, d'irrigation ou celles des sites récréatifs. Ne pas utiliser sur les plantes sensibles. Ne pas mélanger à d'autres pesticides ou à des engrais. Ce produit est toxique pour les poissons. Ne pas appliquer directement sur l'eau. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en disposant des déchets.

DANGERS PHYSIQUES OU CHIMIQUES : Ne pas utiliser ni entreposer près d'une source de chaleur ou d'une flamme nue.

Pour les préposés au mélange, au chargement et à l'application de la poudre mouillable, sauf sous forme sèche en mélange avec le sol : Porter une combinaison sur une chemise à manches longues et un pantalon, des chaussures et des chaussettes, des gants résistant aux produits chimiques et un masque respiratoire complet approuvé par le NIOSH lors du mélange, du chargement ou de l'application de la poudre mouillable; porter un tablier résistant aux produits chimiques lors du mélange, du chargement et d'activités de nettoyage de l'équipement.

Pour les préposés au mélange, au chargement et à l'application de la poudre mouillable sous forme sèche en mélange avec le sol : Porter une chemise à manches longues, un pantalon, des chaussures et des chaussettes, des gants résistant aux produits chimiques et un respirateur approuvé par le NIOSH lors de l'application à sec sur un sol sec.

Pour les préposés au mélange, au chargement et à l'application de fongicide à 30 % de poudre mouillable TRUBAN® ainsi que pour les personnes qui manipulent le sol ou le milieu traité : Ce produit est très volatil. Assurer une ventilation continue lorsque le produit, le sol traité ou le milieu de plantation traité sont manipulés à l'intérieur.

Si vous avez des questions concernant l'utilisation de ce produit, appelez sans frais 1-800-492-8255

Scotts-Sierra Crop Protection Company • 14111 Scottslawn Rd., Marysville, OH 43041 États-Unis

© 2009 The Scotts Company LLC. Droits mondiaux réservés.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES :

Ce produit contient un distillat de pétrole qui est modérément ou hautement toxique pour les organismes aquatiques. Évitez toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Pour réduire le ruissellement à partir des zones traitées jusque dans les habitats aquatiques, prendre en considération, avant le traitement, les caractéristiques et conditions du site. Les caractéristiques et conditions qui peuvent être favorables au ruissellement incluent, sans y être limitées, les fortes pluies, les pentes modérées à prononcées, les sols nus, les sols à mauvais drainage (par exemple, les sols tassés, de texture fine ou à faible teneur en matières organiques comme l'argile).

Éviter d'appliquer le produit quand on prévoit des pluies abondantes.

On peut réduire la contamination des zones aquatiques due au ruissellement en prévoyant une bande de végétation (zone tampon) entre la zone traitée et la lisière du plan d'eau.

Empêcher les effluents en provenance des serres et qui contiennent ce produit d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs ou tout autre plan d'eau. Pour un complément d'information, s'adresser à l'organisme de réglementation de votre province.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

MODE D'EMPLOI POUR USAGE PROFESSIONNEL SEULEMENT.

Ne pas retourner sur les lieux traités pendant les 12 heures suivant l'application, et en interdire l'accès aux travailleurs.

GAZON : Verts de terrain de golf

Taux : 142 g de produit/100 m²; appliquer dans 20 litres d'eau/100 m². Ne pas appliquer plus de 4,26 kg m.a./ha.

Appliquer au moment où les symptômes de la pourriture pythienne du collet et des racines apparaissent et répéter après 10 jours. Attendre au moins 10 jours avant de procéder à une seconde application. Ne pas appliquer plus de deux fois par saison.

NE PAS appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce (comme des lacs, rivières, borbiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs, fossés et milieux humides), les habitats estuariens ou les habitats marins.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ou les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit quand le vent souffle en rafales.

NE PAS appliquer ce produit par voie aérienne.

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière de l'habitat d'eau douce sensible (tel que lac, rivière, borbier, étang, fondrière des Prairies, crique, marais, ruisseau, réservoirs et milieu humide) ou de l'habitat marin ou estuarien sensible le plus proche de ce point.

Méthode d'épandage	Zone tampon (mètre) requise pour la protection des :					
	habitats d'eau douce ayant une profondeur de:			habitats estuariens ou marins ayant une profondeur de:		
	<1m	1-3m	>3m	<1m	1-3m	>3m
Pulvérisateur de grandes cultures	80	30	10	20	5	3
Pulvérisateur de grandes cultures muni d'écrans	25	10	3	5	2	1
Pulvérisateur de grandes cultures muni de cônes	55	20	5	15	4	2

Les plans d'eau en vase clos situés sur les terrains de golf proprement dit, par exemple les étangs sans entrée ni sortie d'eau, n'ont pas besoin d'être protégés par une zone tampon.

ORNEMENTAUX

Le fongicide à 30 % de poudre mouillable TRUBAN® est un fongicide de sol pour la suppression de la fonte des semis et de la pourriture des racines et de la tige dues au Pythium et au Phytophthora. Il peut s'employer lors du semis ou de la transplantation en mélange avec le substrat ou lors d'un bassinage pour la suppression de différentes maladies fongiques dans les serres.

Le fongicide à 30 % de poudre mouillable TRUBAN en suspension dans l'eau devrait être agité sans cesse pour garantir une application uniforme du matériel. Les suspensions de fongicide à 30 % de poudre mouillable TRUBAN n'ont pas besoin d'être protégées de la lumière. Utiliser selon la dose recommandée. Un surdosage peut entraîner des toxicités chez les plantes sensibles. Si on suspecte que les plantes sont sensibles, faire l'essai sur un petit nombre pour s'assurer de la sécurité du fongicide. Le fongicide à 30 % de poudre mouillable TRUBAN ne devrait pas être mélangé à d'autres pesticides ou nutriments.

Rincer à fond tout l'équipement après usage, pour éliminer les résidus du fongicide à 30 % de poudre mouillable TRUBAN.

TYPE DE PLANTE	REMARQUES
<p>PLANTES À MASSIF</p> <p>Agératum Impatiente Alyssum Œillet d'Inde Aster Pensée Balsamine Pétunia Bégonia Portulaca Souci Saugue Oeillet Muflier Célosie Stokesia Coléus Verveine Dahlia Vinca Dianthus Zinnia Digitale</p>	<p>PLANTES À MASSIF (Profondeur de sol de 5 à 8 cm)</p> <p>Mélanger de 150 à 225 g de fongicide à 30 % de poudre mouillable TRUBAN à 600 litres d'eau et appliquer à 100 m² de surface lors du semis et de la transplantation. Irriguer immédiatement avec une quantité d'eau additionnelle égalant à au moins la moitié du volume utilisé lors du traitement, dans le but d'améliorer la pénétration du fongicide dans le sol. Traiter de nouveau toutes les 4 à 8 semaines si des applications supplémentaires sont nécessaires.</p>
<p>PLANTES VERTES</p> <p>Aglaonema Anthurium Plantes vertes chinoises Dieffenbachia Échévérie Syngonium à feuilles pédicellées Peperomia Pilea Pothos Philodendron</p>	<p>SURFACE DE PLANTATION de PLANTES VERTES TROPICALES (Tourbe et autres substrats de croissance hautement organiques d'une profondeur de 15 cm)</p> <p>Mélanger de 600 à 900 g de fongicide à 30 % de poudre mouillable TRUBAN à 1200 litres d'eau et appliquer sur 100 m² de surface. Irriguer immédiatement avec une quantité d'eau additionnelle égalant à au moins la moitié du volume utilisé lors du traitement, dans le but d'améliorer la pénétration du fongicide dans le sol. Traiter de nouveau tous les 2 ou 3 mois pour maintenir la suppression de la maladie.</p> <p>PLANTS EN PRODUCTION</p> <p>Mélanger de 225 à 750 g de fongicide à 30 % de poudre mouillable TRUBAN à 1200 litres d'eau et appliquer sur 100 m² ou en quantité suffisante pour saturer le mélange de sol. Traiter de nouveau toutes les 4 à 12 semaines si nécessaire.</p>
<p>CONTENANT ET EN PRODUCTION</p> <p><u>Herbacées</u> Chrysanthème Lis de pâques</p> <p><u>Ligneuses</u> Arctostaphylus Ceanothus Poinsettia Rhamnus Rhododendron</p>	<p>PLANTS EN CONTENANTS ET EN PRODUCTION</p> <p>Mélanger de 600 à 900 g de fongicide à 30 % de poudre mouillable TRUBAN à 1200 litres d'eau et appliquer sur 100 m² ou en quantité suffisante pour saturer le mélange de sol. Irriguer immédiatement avec une quantité d'eau additionnelle égalant à au moins la moitié du volume utilisé lors du traitement, dans le but d'améliorer la pénétration du fongicide dans le sol. Traiter de nouveau toutes les 4 à 12 semaines si nécessaire.</p>
<p>MÉLANGE DE SOL SEC pour les plantes énumérées ci-dessus : Mélanger de 55 à 110 g de fongicide à 30 % de poudre mouillable TRUBAN à chaque m³ de mélange de sol. Les ingrédients pour le mélange de sol doivent être exempts de grosses mottes et suffisamment secs pour prévenir l'agglomération durant le mélange. (On obtiendra un mélange plus uniforme si le fongicide à 30 % de poudre mouillable TRUBAN est prémélangé avec environ cinq fois son volume en sol sec.) Traiter de nouveau au besoin selon les recommandations appropriées lors d'un bassinage.</p>	

Recommandations sur la gestion de la résistance :

Lors de la gestion de la résistance, veuillez prendre note que le fongicide à 30 % de poudre mouillable TRUBAN contient un fongicide du groupe 14. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide à 30 % de poudre mouillable TRUBAN et à d'autres fongicides du groupe 14. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner entre le fongicide à 30 % de poudre mouillable TRUBAN ou les fongicides du groupe 14 et des fongicides appartenant à d'autres groupes éliminant les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir des signes d'acquisition d'une résistance.
- Si la maladie continue à progresser suite au traitement avec ce produit, ne pas augmenter le taux d'utilisation. Cesser d'utiliser ce produit et utiliser un autre fongicide sur un site d'action cible différent, si disponible.

- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Scotts-Sierra Crop Protection Company au 800-492-8255 ou à www.scottspro.com.

ÉLIMINATION

Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme réglementaire provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

TRUBAN® est une marque de commerce déposée de OMS Investments, Inc.



Scotts-Sierra Crop Protection Company
14111 Scottslawn Rd.
Marysville, OH 43041
www.scottspro.com

© 2009 The Scotts Company LLC. Droits mondiaux réservés.

Produit des États-Unis

Cette étiquette pour échantillon est fournie à titre d'information générale uniquement. The Scotts Company ne fait aucune déclaration ni ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exhaustivité et l'exactitude de cette étiquette ou des informations qu'elle fournit, ni en ce qui concerne la conformité aux lois, réglementations ou exigences réglementaires. Les informations fournies par cette étiquette pour échantillon peuvent, en effet, différer des informations réelles fournies par l'étiquette pertinente du produit pesticide approuvé par la Loi sur les produits antiparasitaires que vous souhaitez utiliser en particulier. Toute personne utilisant un produit pesticide a l'obligation de lire et de respecter les instructions de son étiquette sur la Loi sur les produits antiparasitaires, et de se conformer aux lois et réglementations locales, provinciales et fédérales régissant l'utilisation d'un tel produit pesticide.

H4635
102609